

# ASSEMBLÉE NATIONALE

8 mai 2018

---

ORGANISMES EXTÉRIEURS AU PARLEMENT - (N° 840)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL46

présenté par  
M. Wasserman, rapporteur

-----

### ARTICLE 3

Substituer à la première occurrence du mot :

« parlementaire »,

les mots :

« député ou un sénateur ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.